

La « pédagogie divine ».
De la pastorale du handicap
à la pastorale étudiante ?

Pr Catherine Fino, fma,
Theologicum

La « pédagogie divine ». De la pastorale du handicap à la pastorale étudiante ?

- La pastorale étudiante est souvent éprouvée par la distance avec l'idéal souhaité...
- L'aumônerie se découvre comme un microcosme d'Eglise affronté au défi de la responsabilité de tous en matière d'évangélisation, dans un monde où les individus peinent à s'intégrer dans un projet commun et où la vulnérabilité de chacun se révèle à l'épreuve des différences.

La « pédagogie divine ». De la pastorale du handicap à la pastorale étudiante ?

- Pour tous, cela demande de consentir à prendre le temps pour s'accueillir, cheminer ensemble, se laisser soutenir par « la grâce de Dieu ».
- C'est là que les expériences pastorales et pédagogiques qui se sont reconnues dans la notion de « pédagogie divine » peuvent être suggestives.

L'émergence de deux notions au service d'une éthique du sujet

- La « loi de gradualité » (ou de la progression graduelle) vise, tout en reconnaissant les étapes nécessaires, à atteindre la mise en œuvre d'un objectif : la sainteté !
- La « pédagogie divine » désigne le Christ non seulement comme la finalité de la croissance humaine et spirituelle, mais aussi comme le « principe » de cette croissance. (*Relatio Synodi* n°12-14)

L'émergence de deux notions au service d'une éthique du sujet

- L'action pastorale est déterminée non pas d'abord à partir des difficultés - de l'écart qui reste à combler vis-à-vis de l'équilibre... de la norme... ou de la sainteté -, mais à partir de l'action salvifique de Dieu qui s'adresse à tous dès le début de leur cheminement.

L'émergence de deux notions...

La loi de gradualité

- *Familiaris Consortio* (1982) : Ayant posé le principe de « l'intégration progressive des dons de Dieu et des exigences de son amour » (n° 9), Jean-Paul II introduit le concept de « loi de gradualité » (n°34) pour penser une pédagogie qui donne aux chrétiens le temps de « mettre en place les conditions nécessaires » pour pouvoir respecter la loi morale. Du temps est donc accordé, à condition de ne pas s'arrêter de cheminer vers le mieux...

L'émergence de deux notions...

La loi de gradualité

Une notion qui émerge avant Vatican II :

- d'une part, il demeure au sein des conditionnements une liberté inaliénable ;
- de l'autre, « l'homme pleinement normal, et donc apte à réaliser *hic et nunc* la plénitude des exigences morales, n'existe pas »...

L'émergence de deux notions...

La loi de gradualité

- ... d'où la nécessité d'une pédagogie qui requiert le « rappel incessant de la Loi morale dans son intégrité » et la « connaissance aussi complète que possible de l'état réel du sujet, pour l'aider, en partant de son niveau même, à progresser lentement mais fidèlement dans une construction de lui-même conforme au désir de Dieu. » (Marc Oraison, *Vie chrétienne et problèmes de la sexualité*, 1951, p 78-79)

L'émergence de deux notions...

La loi de gradualité

- Cependant, des questions irrésolues :
 - - au plan éthique, la définition des limites à s'imposer au cours du chemin de croissance...
 - - au plan pédagogique, la déstabilisation des repères : le délai pour mettre en œuvre la norme semble valider un état de fait sociologique.
 - - au plan ecclésiologique, le caractère ambigu de la quête de perfection qui dévalorise ce qui est imparfait.

L'émergence de deux notions...

La pédagogie divine

- « Ces livres, bien qu'ils contiennent des choses imparfaites et provisoires, montrent pourtant la vraie pédagogie divine » (*Dei Verbum*, n°15)
- « Dieu se communique graduellement à l'homme, Il le prépare par étapes à accueillir la Révélation surnaturelle qu'Il fait de lui-même et qui va culminer dans la Personne et la mission du Verbe incarné, Jésus-Christ » (*CEC*, n° 53).

L'émergence de deux notions...

La pédagogie divine

- La loi morale reste essentielle (*CEC* n°1964), mais Dieu est reconnu comme le premier acteur de la croissance de la foi / responsabilité de la personne.
- L'Eglise est invitée à assumer les postures du Père (qui mène à la maturité) et du Fils (qui délivre du mal et soutient la vie), tout en reconnaissant l'action de l'Esprit saint qui la précède dans les personnes (*Directoire de la catéchèse*, 1997, n°139-142)

Les leçons de la pratique catéchétique en contexte de handicap

- Henri Bissonnier (1911-2004) propose une interprétation chrétienne de la pédagogie active :
- « Partir du sujet, c'est donc, pour l'éducateur chrétien, partir aussi de Dieu présent en lui, du Christ à la croissance duquel il s'agit de coopérer » (*Pédagogie de Résurrection*, Paris, Fleurus, 1959, p. 45).

Les leçons de la pratique catéchétique en contexte de handicap

- (1) Le 1^{er} objectif est donc de révéler à l'enfant la vie du Christ en lui, par la création d'un milieu porteur : « Il doit donc lui fournir l'occasion, un tissu d'occasions de vivre l'amour de Dieu et des autres » (*Pédagogie de Résurrection*, p. 35).
- (2) Bissonnier sollicite l'enfant handicapé non pas à partir de la maladie qui le conditionne, mais à partir des valeurs dont il dispose de par la grâce de Dieu :

Les leçons de la pratique catéchétique en contexte de handicap

- « Encore une fois ce qu'il y a de bon et d'estimable dans cet enfant déficient est ailleurs, se trouve précisément dans tout ce qui, en lui, demeure intact et dans les compensations positives que Dieu a permises ou voulues pour lui » (*Pédagogie de Résurrection*, p. 21).
- « Eux-mêmes, par eux-mêmes et en eux-mêmes, rendent les œuvres de Dieu manifestes » (*Pédagogie de Résurrection*, p. 120).

Les leçons de la pratique catéchétique en contexte de handicap

- (3) Il ne s'agit pas pour autant de nier le mal ou la part de responsabilité de la personne. Henri Bissonnier s'oppose aux discours victimaires (cf Caroline Eliacheff et Daniel Soulez Larivière, *Le Temps des victimes*, Albin Michel, 2007). Quelle que soit l'exclusion sociale, « il n'en reste pas moins que ces êtres sont inadaptés objectivement » et requièrent un engagement responsable de l'éducateur qui les aide à développer leur liberté.

Les leçons de la pratique catéchétique en contexte de handicap

- « *Leur hommage*, leur mode de rendre gloire au Seigneur et de l'adorer, pourquoi donc ne serait-il pas, lui aussi, unique et irremplaçable ? (...) *Nous devons veiller sur cette lampe* du sanctuaire, pour vacillante qu'en soit la flamme, et croire que *d'assurer sa réserve d'huile* chaque soir et chaque matin est un geste grand, une action d'une portée infinie ». (*Pédagogie de Résurrection*, p.122-123)

Les leçons de la pratique catéchétique en contexte de handicap

- « Là où nous voyons le pêcheur et punissons le coupable, (...) Il les porte tous dans son amour et tous, dans le secret, *lui rendent hommage*. Car tous en fin de compte, sont par lui identifiés à son Fils Bien-aimé. (...) Dieu fasse qu'éclairés par lui et ayant regardé ceux qu'il nous confie dans sa clarté, *nous allions leur porter la Lumière* ». (*Pédagogie de Résurrection*, p.126-127)

Les leçons de la pratique catéchétique en contexte de handicap

- Pour Bissonnier, la pratique éducative débouche sur l'alliance de deux libertés qui seule permet de rendre hommage à l'action de Dieu.
- L'éducateur ou le catéchiste comprend son service comme une « coopération modeste à une œuvre dont Dieu est l'auteur, et en même temps que le sujet de l'éducation en est le premier responsable et le premier coopérateur », mais il reconnaît aussi que sa médiation reste indispensable (p. 38).

Les leçons de la pratique catéchétique en contexte de handicap

- La personne découvre que le premier acteur de sa croissance est Dieu lui-même par la médiation de sa *dépendance* envers son éducateur (*Pédagogie de Résurrection*, p. 44-45).
- Un consentement à l'interdépendance...

Les leçons de la pratique catéchétique en contexte de handicap

- (4) En conclusion de son ouvrage, Bissonnier plaide pour « un amour efficace qui veut les guérir, qui les intègre ou les réadapte » (*Pédagogie de Résurrection*, p. 288).
- Nous pouvons y voir le consentement à mettre en œuvre la loi de gradualité non seulement du côté du bénéficiaire, mais aussi du côté de l'Eglise en posture soignante / pédagogique / évangélisatrice.

Quelques convictions au profit de l'aumônerie étudiante.

- (1) La pédagogie divine nous invite à une « coopération active et graduellement toujours plus consciente » à l'action de Dieu en chaque personne... Comment lui révéler les ressources qu'elle porte déjà en elle ?
- C'est déjà le défi à relever pour chaque relation ou accompagnement personnel qui se vit dans le cadre d'une aumônerie.

Quelques convictions au profit de la pastorale étudiante.

- 2) « Eux-mêmes... rendent les œuvres de Dieu manifestes ».
- Pouvons-nous accueillir l'autre pour ce qu'il apporte comme contribution positive, en l'ayant identifié « en difficulté » ou « perturbateur » ?
- Un regard libéré par grâce de la fascination du mal qui s'inscrit dans l'histoire peut permettre de ne pas rester fascinés par nos défauts, nos désaccords, pour construire ensemble une histoire commune.

Quelques convictions au profit de la pastorale étudiante.

- (3) Ce qui ne veut pas dire que l'accueil soit toujours sans risque : déstabilisation des repères, fragilisation réciproque, ambiguïté du témoignage de l'aumônerie. Aussi est-ce la responsabilité de l'aumônier que de discerner comment « veiller sur la lampe, assurer la réserve d'huile, porter la lumière », et ainsi *orienter cette interdépendance* vers une entraide réciproque dans la vie chrétienne et l'action de grâce.

Quelques convictions au profit de la pastorale étudiante.

- Ce ne sont pas les étudiants seuls qui parviendront à un vivre ensemble constructif sans que certains prennent le souci du soin de la communion en stimulant et orientant au mieux la vie de l'aumônerie, au fil des événements.
- On rejoint ici une intuition ecclésiologique, et la raison pour laquelle ces fonctions sont dites « pastorales » au sens large.

Quelques convictions au profit de la pastorale étudiante.

- (4) En matière d'évangélisation, l'Eglise elle-même vit au rythme de son « intégration progressive des dons de Dieu et des exigences de son amour » (*Familiaris Consortio*, n°9).
- Quel que soit notre service ecclésial, les écarts qui restent à combler ne doivent pas nous fasciner au point de nous empêcher de contempler et d'accompagner l'action salvifique de Dieu.